

CH_VB 4636 2001-1833 vom 10. September 2001

Bundesverwaltung, 2001-09-10, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_4636_2001-1833

FR: CH_VB 4636 2001-1833 du 10 septembre 2001

IT: CH_VB 4636 2001-1833 del 10 settembre 2001

Erwägungen

E. 1

La procédure d'opposition n° 3828 contre la marque internationale n° 713 754 «SPHERE», devenue sans objet, est close par classement.

E. 2

La taxe d'opposition reste entièrement acquise à l'Institut.

E. 3

Il n'est pas alloué de dépens.

E. 4

Le refus provisoire émis à l'encontre de la marque attaquée sera retiré dès que la présente décision sera entrée en force.

E. 5

La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse. Voies de droit La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la décision attaquée est à joindre aux mémoires de recours.

E. 10

125 649 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.